

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

13/09/2022

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2762 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAOUDI A LI

Date de naissance : 12-1-1954

Adresse : HAFID MASSIRA Imm - 4 N° 9

Tél. : 06 72 01 62 91 Total des frais engagés : 396,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Ahmed LAKLAECH**  
Médecine Générale  
Hay Lamia, Bloc 6 N°2 bis  
Hay Mohammadi-Casablanca  
Tél: 05 22 62 81 38

Date de consultation : 29/09/2022

Nom et prénom du malade : 9-87001 ALI Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Al Chouari + Asthme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :

S. Ali

ACCUEIL  
25 OCT. 2022

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/09/2022			750,00	Dr. Ahmed LAKALECH Médecine Générale Hay Lamia Bloc 6 N°2 bis Hay Mohammadi-Casablanca TAI:05 22 62 81 38 - CH

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	CG Montant de la Facture
06/10/22	29/09/22	146,60 Hay Lamia Bld 6 - N° 200 Hay Lamia Bld 6 - N° 200 Mohammed Casablanca Tel: 05 22 62 81 38
STE PHARMACEUTIQUE en Rue 3 N° 3 1022 CASA ANCA N° 3 1028	06/10/22	99,40

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed LAKLAECH

Médecine Générale

Ancien Médecin des Hôpitaux Publics

Hay Lamia, Bloc 6 N°2 BIS

Hay Mohammadi, Ain Sebâa

Casablanca

Tél. : 05.22.62.81.38

الدكتور أحمد لقل الش

الطب العام

طبيب سابق بالمستشفيات العمومية

حي ملياء بلوك 6 رقم 2 مكرر

الحي المحمدي عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف : 05.22.62.81.38

Casablanca, le :

29/03/2022

الدار البيضاء في :

م. سبوزي، علي

11

Beurre de cacao  
87% =

1 Apy 3g =

21  
146,60

NY COSTER vernis =

1 Apy 1/4 x 3mls

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, Ql,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Mycoster 8% sol 13ml  
P.P.V : 146,60 DH



STEPHARMACIE HAMZA  
C. LANCA  
Lotis, Hay Lamia  
Rue 6 N° 3 Lot 64  
Casablanca - Tel: 0522 98 10 28

Dr. Ahmed LAKLAECH  
Médecine Générale  
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 BIS  
Hay Mohammadi-Casablanca  
Tél: 05 22 62 81 38

# ORDONNANCE

Dr.Ahmed LAKLALECH  
Médecine Générale  
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 bis  
Hay Mohammadi-Casablanca  
Tél:05 22 62 81 38

Le : 06/11/2022

3^ Stade, Ali.

11

STAG' D 700yg bid 100g

sep 1/1 de soin B

x 300;is



2/ 24,40

Coguillenal Paracétamol

18m 25

STE PHARMACEUTIQUE  
CASABLANCA  
Leila, Hay Lamia, Bld Rue 6 N° 3 Lot 50-  
Casablanca, Tél: 0522 93 10 20

Dr.Ahmed LAKLALECH  
Médecine Générale  
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 bis  
Hay Mohammadi-Casablanca  
Tél:05 22 62 81 38

3/ 75,00  
99,40

